







FICHE D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION ET AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2023 / 2024

Nom de l'enfant : École fréquentée :
Prénom de l'enfant : Niveau :
Né(e) le :

Renseignements concernant le ou les responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

PARENT 1	PARENT 2
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
 Portable :	 Portable :
 travail :	 travail :
 email :	 email :
Profession :	Profession :



Situation familiale des parents : Marié • Séparé • Divorcé* • Union libre • Pacsé • Veuf • Célibataire

**En cas de divorce, joindre la page du jugement de divorce concernée*

Autorisation pour l'autre parent de venir chercher l'enfant : oui non

Nom et prénom de l'autre parent :

Adresse :

Autre(s) personne(s) susceptible(s) de venir chercher l'enfant :	Autre(s) personne(s) susceptible(s) de venir chercher l'enfant :
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
 :	 :

CADRE RÉSERVÉ POUR LES CLASSES À PARTIR DU CP

Votre enfant est autorisé à partir seul de l'école ou de la structure d'accueil

Votre enfant n'a pas le droit de rentrer seul

ATTENTION !

L'enfant de maternelle ne peut rentrer seul. L'enfant est repris le soir après la garderie et l'accueil de loisirs par ses parents ou une personne dûment habilitée par eux
(les mineurs ne peuvent être mandatés que s'ils sont âgés de plus de 13 ans).

Assurance responsabilité civile de l'enfant :

Assurance : Numéro de police :

Adresse de l'assureur :

Numéro de sécurité sociale où figure l'enfant :

Renseignements concernant la santé de l'enfant

Médecin traitant :

Adresse :

Vaccination

DT COQ POLIO : 1. / / 2. / / 3. / /

RAPPELS : 1. / / 2. / / BCG : 1. / / 2. / /

Certains médicaments lui sont-ils interdits pour raisons médicales ?

Si oui, lesquels ?

Est-il allergique à certains aliments ?

Joindre un bilan allergologique en cas d'allergie à des aliments particuliers.

(Votre enfant fréquentera la restauration scolaire et l'accueil de loisirs sous réserve de la gravité de l'allergie présentée et après signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé)

Troubles de santé (asthme, port de lunettes, interdiction d'exercer une activité physique ou autres) :

Autres allergies ou troubles de santé et précautions à prendre :

Mon enfant suit un régime alimentaire spécial : Sans porc Sans viande

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE, LES ACCUEILS DE LOISIRS, LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET LES ÉTUDES :

Ces prestations sont accessibles à tous les enfants de la commune, sous réserve d'une inscription annuelle préalable, dans la limite des capacités d'accueils des structures.

Le principe de réservation s'applique à toutes ces prestations, elles s'effectuent en ligne via le portail famille. Les familles pourront inscrire leur(s) enfant(s) en amont de la rentrée scolaire et ce pour l'ensemble des jours souhaités, quelle que soit la fréquence.

Les familles **ne possédant pas d'outil informatique** pourront s'adresser à la Direction de la Famille et du Jumelage, **dans les délais impartis**, pour procéder à la réservation ou à l'annulation des jours de fréquentation des activités.

Les modalités de réservation sont détaillées pour chaque prestation dans le règlement intérieur :

« chapitre mode de fonctionnement des service ».

L'accès aux prestations nécessitant une réservation obligatoire préalable, toute annulation ne respectant pas les délais impartis ou toute absence au service sera facturée à la famille si aucun justificatif (certificat médical), n'est transmis sous 48 heures.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Droit à l'image : Souhaitez-vous que votre enfant apparaisse sur les supports de communication de la Ville ?

OUI

NON

Je soussigné M. et/ou Mme

• autorise les organisateurs à prendre, en cas d'accident ou d'urgence toutes les décisions d'hospitalisation et d'intervention clinique jugées indispensables par le médecin appelé et s'il est impossible de me joindre, m'engage à prendre en charge tous les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation afférents.

• **déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, des modalités d'organisation et de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire et m'engage à les respecter.**

• certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette fiche.

Saint-Maurice le,

Signature :